

De: LESAGE Céline
Envoyé: vendredi 20 février 2015 10:13
Objet: info presse : la Ville et la CCI organisent une réunion sur l'accessibilité handicap, lun. 2 mars

Info presse

**La Ville et la CCI organisent une réunion d'information
sur l'accessibilité des Établissements recevant du public (ERP)**

**avec les commerçants et professions libérales
de Ouistreham Riva-Bella**

Lundi 2 mars 2014, Grange aux Dîmes



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances impose à tous les établissements recevant du public (ERP) d'être accessibles à tous les usagers quel que soit le type de handicap (moteur, visuel, auditif ou mental). Aussi, cette réunion organisée par la Ville de Ouistreham Riva-Bella et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Caen Normandie est à destination des commerçants, artisans, prestataires de services, professionnels de l'hôtellerie, de la restauration ou du tourisme ainsi que les professions libérales.

Elle précisera :

- la nouvelle réglementation (illustrée d'exemples concrets),
- la procédure administrative et le dossier complet à déposer,
- les dérogations techniques, économiques ou financières,
- les sanctions,
- l'accompagnement proposé aux entreprises.

Il est d'ores et déjà possible d'obtenir des informations sur www.developpement-durable.gouv.fr

Intervenants :

- Laurent Moquet, CCI - Pôle Commerce
- Solenn Nigen ou Mathieu Charbonnier, CCI – Pôle Tourisme
- Bruno Hitier, Ville de Ouistreham Riva-Bella - Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme et du Développement durable

En complément, l'opération « Tranquillité Commerces » + le stationnement avenue de la Mer seront présentés aux participants.

Contacts presse :

Romain BAIL, Maire de Ouistreham Riva-Bella et Vice-Président Caen la mer Littoral et Tourisme : 06 10 94 75 62

Bruno HITIER, Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme et du Développement durable : 06 52 69 60 79

Céline LESAGE, Chargée de Communication : 02 31 97 73 12

Leticia RODRIGUEZ, Chargée de Communication : 02 31 97 73 19